



Contrôle Périodique du système d'arrêt de chute

DURÉE & TARIFS*

½ jour (4h)

Tarif individuel ou groupe :
nous contacter

MODALITÉS

8 stagiaires par session

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel appelé à
contrôler périodiquement les
systèmes d'arrêt de chute.

Animateur sécurité

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

Permettre aux participants d'acquérir les connaissances
théoriques et pratiques nécessaires pour :

- Connaitre les exigences techniques de la réglementation
concernant les systèmes d'arrêt de chute
- Mettre en place une méthodologie de contrôle et effectuer
les contrôles périodiques.

CONTENU ET ORGANISATION

Programme

Partie théorique :

- La classification des EPI
- Le contexte réglementaire
- Présentation d'un système d'arrêt de chute
- Exemple, lecture des étiquettes et notices
- Registre de sécurité (Document Unique)
- Apprentissage de la vérification
- Contrôle pratiques (Entretien et stockage)

Partie pratique sur chantier école :

- Contrôle et vérification de différents équipements
- Rédaction d'une fiche de contrôle

Évaluation

Évaluation sous forme de test pratique

Moyens

Techniques :

- Salle de formation équipée, diaporama et vidéos
- Différents harnais, longues et connecteurs
- Remise d'un document stagiaire

**La durée des formations nécessitant
des TP peut être sensiblement réduite
selon le nombre de participants*

Modalités d'inscription

Inscription jusqu'à 24h avant la session selon
disponibilité, par email ou par téléphone.

Accessibilité

Nos locaux permettent l'accès aux
personnes à mobilité réduite. En cas d'autre
situation de handicap, nous contacter pour
s'assurer de la faisabilité de la formation.